

# Initiative Cartons de Noël pour les personnes sans-abris

La récolte pour l'opération Cartons de Noël est en cours jusqu'au 25 novembre. L'idée est d'offrir un cadeau à la fois utile et agréable aux personnes sans abri.



A la suite du succès rencontré l'année dernière, l'initiative consistant à récolter des cadeaux de Noël en faveur des personnes sans abri est reconduite cette année. Dans un carton, idéalement de la taille d'une boîte à chaussures, l'invitation est de rassembler plusieurs éléments :

- Quelque chose de bon : chocolat, biscuits, thé, ...
- Quelque chose de chaud : bonnet, chaussettes, gants, ...
- Un produit d'hygiène : savon, déodorant, ...
- Un mot doux : sur une carte postale, un post-it, ...
- En bonus, un objet utile : lampe de poche, couverture de survie, chauffeuse, ...

Initiatrice du projet, Marine Gasser précise, dans une interview donnée à Rouge FM, que le produit d'hygiène doit être unisexe, donc ne pas comprendre d'articles telles que serviettes hygiéniques, par exemple. En outre, s'il peut paraître tentant d'offrir des livres ou des jeux, elle invite également les donateurs et donatrices à se concentrer sur les besoins essentiels des bénéficiaires, tels que mentionnés ci-dessus.

Citoyenne engagée, Marine Gasser se réjouit du succès rencontré l'année dernière, lors de la première édition de l'opération : « Je m'attendais à quelques dizaines de cartons et ce sont près de 1'500 boîtes qui ont été livrées chez moi ». Cette année, la logistique de l'opération est assurée par Caritas, via la Centrale alimentaire de la Région Lausannoise (CA-RL). De là, les paquets seront redistribués par leurs soins aux centres d'hébergement d'urgence du canton de Vaud durant le mois de décembre.

## Deux options pour acheminer les cadeaux

Les cartons peuvent être envoyés par poste, à l'adresse : Cartons de Noël, CA-RL/Caritas Vaud, chemin de la Colline 11, 1007 Lausanne.

Il est également possible de les déposer à la CA-RL, uniquement durant les heures d'ouverture, soit du lundi au vendredi, entre 7h et 12h et 13h et 16h. La CA-RL demande de ne rien déposer en-dehors de cet horaire.

(NIB, avec la CA-RL)

Contact pour toute question : [cartondenoel@gmail.com](mailto:cartondenoel@gmail.com)